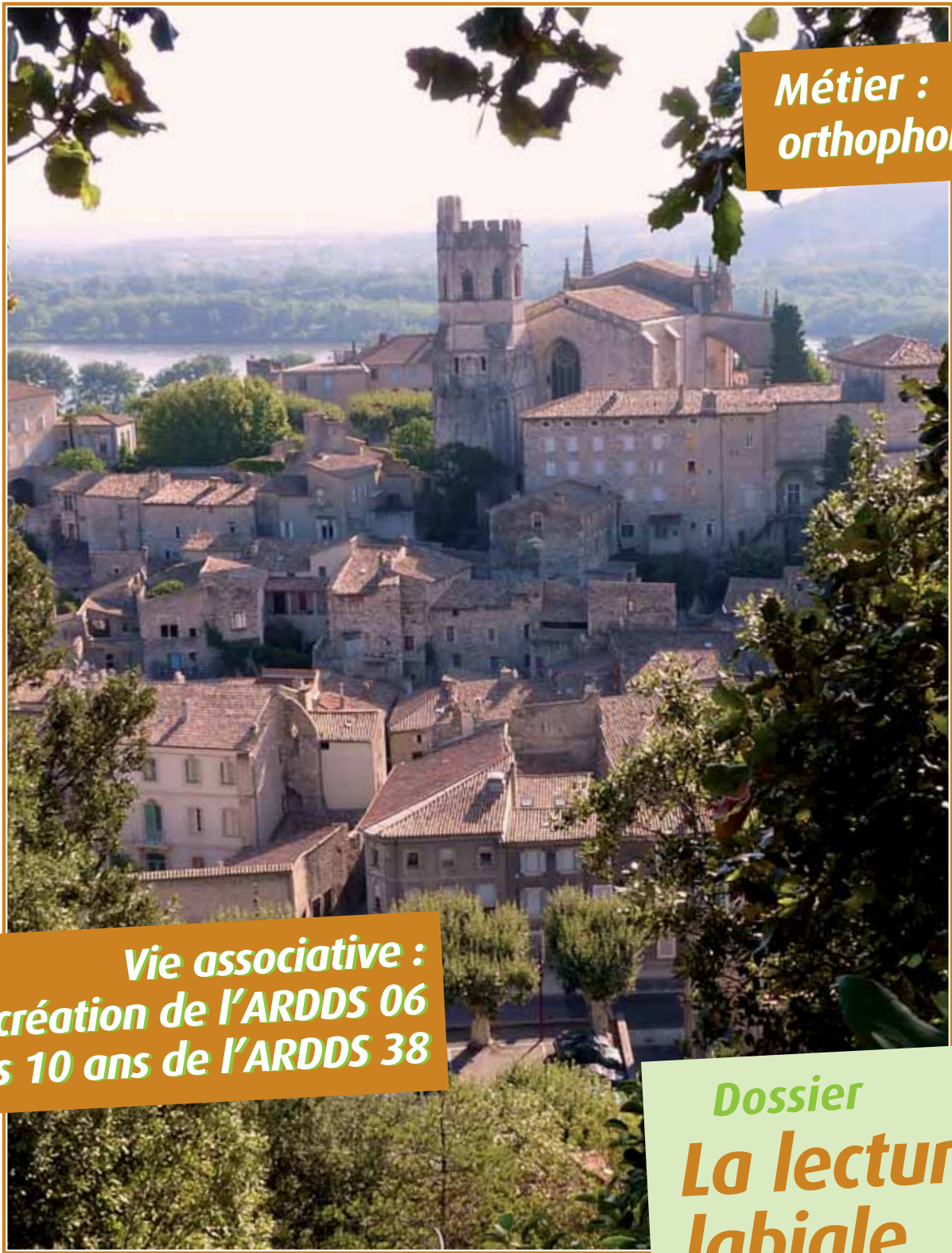


La Caravelle

La revue de l'ARDDS | Association pour la réadaptation et la défense des devenus-sourds



Métier :
orthophoniste

Vie associative :
création de l'ARDDS 06
et les 10 ans de l'ARDDS 38

Dossier
La lecture
labiale



Nos sections & activités

75 ARDDS nationale
Siège et section parisienne
Responsable : Aline Ducasse
 La Maison des Associations du xx^e
 1-3, rue Frédéric Lemaître
 75020 Paris
contact@ardds.org
www.ardds.org

02 ARDDS 02 - Aisne
Responsable : Marie-France Bentz
 37, rue des Chesneaux
 02400 Château-Thierry
 Tél. : 03 23 69 02 72
ardds02@orange.fr
Permanences :
 2^e et 4^e lundis du mois de 14h à 16h
 au 11^{bis}, rue de Fère à Château-Thierry
 1^{er} et 3^e jeudis du mois de 14h à 16h
 Hôpital de Villiers-St-Denis

06 ARDDS 06 **Nouveau!**
Alpes-Maritimes
Responsable : Yannick Labancz
 Espace Association
 12, place Garibaldi - 06300 Nice
ardds06@gmail.com

15 ARDDS 15
Cantal
Responsable : Jacques Denis
 82, Tour de Ville
 15600 Maurs
 Tél. : 06 86 40 25 92
ardds15@hotmail.fr

38 ARDDS 38 - Isère
Responsable : Anne-Marie Choupin
 29, rue des Mûriers
 38180 Seyssins
 Tél. : 04 76 49 79 20
ardds38@wanadoo.fr
Permanences :
 1^{er} lundi du mois de 17 h à 18h30
 à l'**URAPEDA**,
 5, place Hubert-Dubedout
 38000 Grenoble
 3^e lundi du mois de 14h à 16h
Résidence Notre Dame,
 8, rue Pierre Duclot
 38000 Grenoble

44 ARDDS 44
Loire - Atlantique
Responsable : Huguette Le Corre
 4, place des Alouettes
 44240 La Chapelle-sur-Erdre
 Fax : 02 40 93 51 09
Accueil
 Réunion amicale le 2^e samedi
 du mois, de 15 heures à 17h30

46 ARDDS 46 - Lot
Responsable : Monique Asencio
Espace Associatif Clément-Marot
 46000 Cahors
asencio.monique@orange.fr

75 ARDDS 75
Accueil
 Jeudi de 14 à 18 heures
Séances d'entraînement
à la lecture labiale
 Jeudi de 14 à 16 heures
 (hors vacances scolaires zone C)
 75, rue Alexandre Dumas
 75020 Paris

56 ARDDS 56
Bretagne - Vannes
Responsable : Pierre Carré
 106, avenue du 4-Août-1944
 56000 Vannes
 Tél./Fax : 02 97 42 72 17
Lecture labiale
et conservation de la voix
 Mardi à partir de 17 heures
Maison des Associations
 6, rue de la Tannerie
 56000 Vannes
 Lundi à 15 heures, **salle Argoat**
 Maison-Mère des Frères
 56800 Ploërmel

57 ARDDS 57
Moselle - Bouzonville
Responsable : Guy Dodeller
 4, avenue de la Gare - BP 25
 57320 Bouzonville
 Tél. : 03 87 78 23 28
ardds57@yahoo.fr
 Réunion amicale
 le 1^{er} lundi du mois à 17h15
 4, avenue de la gare
 57320 Bouzonville

64 ARDDS 64
Pyrénées
Responsable : René Cottin
Maison des Sourds
 66, rue Montpensier
 64000 Pau
 Tél./fax : 05 59 81 87 41
renecottin@wanadoo.fr
 Réunions, cours de lecture labiale et
 cours d'informatique hebdomadaires

74 ARDDS 74
Haute-Savoie
Responsable : Jean-Pierre Fuchs
 31, route de l'X
 74500 Évian
ardds74@aol.fr

85 ARDDS 85
Vendée
Responsable : Michel Giraudeau
 4, rue des Mouettes
 85340 Île d'Olonne
 Tél. : 02 51 90 79 74
ardds85@orange.fr

Bulletin d'adhésion/ d'abonnement

Option choisie	Montant
• Adhésion avec journal	28 € <input type="checkbox"/>
• Adhésion sans journal	14 € <input type="checkbox"/>
• Abonnement seul (4 numéros)	28 € <input type="checkbox"/>

Bien préciser les options choisies

Nom, prénom ou raison sociale :

Adresse :

Ville :

Code postal :

Pays :

Fax :

Courriel :

Date de naissance :

Actif ou retraité :

Désire une facture (pour les professionnels) :
 Oui Non

Désire un justificatif fiscal envoyé par courrier
 (uniquement pour la partie cotisation) :
 Oui Non

Règlement par chèque postal ou bancaire à l'ordre de l'ARDDS.

Et n'oubliez pas de venir sur le site
de l'ARDDS : www.ardds.org



Sommaire n°193 • Janvier 2011

Vie Associative

- ARDDS 06 : nouvelle section 4
 ARDDS 38 : 10 ans, déjà! 4
 ARDDS 75 : rendez-vous du 1^{er} mardi 5

Dossier

La lecture labiale

- Démonstration d'une aide technique 6
 Découverte de la région 7
 Rendez-vous en terre inconnue 8
 C'est pas tombé dans l'oreille d'un sourd 9
 Prochains stages à Autun 10

Métier

- Orthophonie 11

Europe

- Situation des devenus sourds et malentendants en Catalogne 12

Culture

- Lecture labiale à la maison 14
 Un balcon sur la mer 15

- Courrier, brèves, recette 16



Amis lecteurs,



La Caravelle est née en 1968, exactement comme moi ! Mais pourquoi ce nom un peu incongru ? D'après René Cottin, co-fondateur de *La Caravelle*, il s'agit tout simplement du nom du bar parisien - situé rue d'Amsterdam à Paris, dans le 9^e arrondissement - où la petite bande de sourds qui a créé le journal avait l'habitude de se réunir, il y a donc... 42 ans. Peu de journaux associatifs peuvent se prévaloir d'une telle ancienneté.

Au départ ce n'était pas franchement de gaieté de cœur que je me suis attelée à la rédaction de l'éditorial de ce numéro 193 qui sera vraisemblablement le dernier. Et pourtant, il n'y a pas de raison, la revue ne disparaît pas, bien au contraire. Grâce au rapprochement avec la revue *Résonances* du Bucodes elle s'étoffe, elle grandit. Son audience s'accroît. Ce rapprochement était nécessaire à la fois pour renforcer la cohésion des DSME (Devenus Sourds et Malentendants) et pour réaliser des économies d'échelle. La qualité du journal s'est encore améliorée, comme en témoignent les nombreuses marques de satisfaction que beaucoup d'entre vous nous ont fait parvenir à la suite des parutions - en quadrichromie - des trois derniers numéros jumelés. Nous vous en remercions et cela nous encourage à poursuivre dans cette voie.

Étape suivante : une nouvelle revue va naître, issue de ce mariage de bon sens. Un nouveau nom a été choisi par les Conseils d'Administration de l'ARDDS et du Bucodes. Il sera le titre du prochain numéro : *Six millions de malentendants*. Un vrai défi que nous allons tenter de relever ensemble. En revanche, l'« Esprit rédactionnel » de chacune des deux revues ne changera pas. Les rédacteurs habituels restent fidèles aux postes. D'ailleurs n'hésitez pas à venir nous rejoindre et à nous envoyer vos articles. Ils contribueront à affirmer la « patte ARDDS » de la future revue.

Excellente nouvelle année à tous !

■ Aline Ducasse,
Présidente de l'ARDDS

Assemblée générale annuelle de l'ARDDS

Samedi 19 mars 2011 de 14h à 17h
 75, rue Alexandre Dumas - 75020 Paris

Ordre du jour :

- Rapport moral 2010
- Rapport financier 2010
- Projets et budget 2011
- Élection du nouveau Conseil d'Administration

Accessibilité prévue par Boucle Magnétique
 et retranscription écrite en direct.

Un pot amical viendra clôturer la manifestation. Venez nombreux ! ■

La Caravelle

est une publication trimestrielle de l'ARDDS
 1-3, rue Frédéric Lemaître - 75020 Paris
 Ce numéro a été tiré à 2 500 exemplaires

Directeur de la publication :

Aline Ducasse

Rédactrice en chef :

Aline Ducasse

Rédactrice en chef adjoint :

Anne-Marie Choupin

Ont collaboré à ce numéro :

Geneviève Alliot, Suzy Bassolé, Jérôme Baud, Julie Baudouin, Lumioara Billière-George, Anne-Marie Choupin, René Cottin, Christine de la Chaise, Aline Ducasse, Emilie Ernst, Solange Gueugnon, Yannick Labancz, Jean-Pierre Loviat, Patricia Malquarti, Catherine Sermage, Béatrice Velay.

Crédits photos et dessins :

Geneviève Alliot, Jérôme Baud, Julie Baudouin, Renée Bouchoux, Claude Choupin, Aline Ducasse, Solange Gueugnon, Marie-Claude Heydemann, Jean-Pierre Loviat

Couverture :

Le village de Viviers (Ardèche)

Mise en page - Impression :

Ouaf! Ouaf! Le marchand de couleurs
 16, passage de l'Industrie
 92130 Issy-les-Moulineaux
 Tél. : 0140 930 302
 www.lmdc.net

Commission paritaire : 0611 G 84996
 ISSN : 1154-3655

ARDDS 06

Création d'une nouvelle section sur la Côte d'Azur !

En région PACA on connaît le dynamisme de l'association Surdi 13 et de ses adhérents, présents et actifs dans le monde des sourds et malentendants.

Mais Marseille ou Aix sont loin de Nice, où depuis des années nous constatons un besoin croissant de conseils et d'aide de proximité pour les personnes devenues sourdes, parfois en grande difficulté, voire en réelle souffrance.

Un engagement personnel et professionnel de presque 30 ans dans le milieu de la surdité et un désir d'œuvrer pour la mise en œuvre effective de la loi du 11 février 2005 nous ont amenées à proposer la création d'une section ARDDS 06, qui sera en lien avec les associations locales et nationales existantes dont le Bucodes et l'UNISDA.

L'objet premier d'ARDDS 06 sera de **rassembler, sensibiliser, informer et former** des personnes devenues sourdes et/ou leur entourage afin de faciliter leur vie quotidienne.

Un 2^e objectif est d'agir auprès des professionnels et des collectivités locales pour qu'aides techniques et aides humaines soient mises en place de manière adaptée à chacun et surtout facilitent au mieux le projet de vie de la personne.

Enfin le 3^e but - et non des moindres - de cette création est de s'inscrire dans la dynamique associative aux différents niveaux : départemental (Alpes Maritimes), bi-départemental (le Var est tout proche), régional (région PACA), national et européen

(évolution des politiques publiques dans le champ du handicap), en participant à l'évolution des technologies et des dispositifs, portés par les valeurs de respect, solidarité, et humanisme pour tous les sourds, quels qu'ils soient, et quels que soient leur parcours.

Autrement dit, un programme « ODC » en prévision : **ouverture, dynamisme** (ou détermination), **créativité**, avec et pour les personnes sourdes ou malentendantes, pour mieux vivre son handicap dans la cité...

■ **Yannick Labancz et Patricia Malquarti,**
responsables de la section ARDDS 06

ARDDS 38

10 ans, déjà !

Un moment de partage a réuni les adhérents pour fêter l'anniversaire de la section.

Par une de ces magnifiques journées que l'automne sait nous offrir, une petite troupe se forme au pied du téléphérique, sur les berges de l'Isère, à Grenoble.

Une vingtaine d'adhérents ont pris « les Bulles » pour monter à la Bastille fêter les 10 ans d'ARDDS 38.

Au cours du repas, les souvenirs fusent : c'est au retour du stage de lecture labiale d'Aix-en-Provence qu'est née notre section et les quatre mousquetaires des débuts sont toujours là !

Nous y avons découvert, avec émerveillement, la boucle magnétique.

Ces 2 points : lecture labiale et induction magnétique ont été dans notre projet d'origine.

Aujourd'hui, que de chemin parcouru ! Nous avons :

- **contribué** à l'accessibilité de notre agglomération en informant sur l'importance des boucles d'induction magnétique,
- **participé** au développement de l'apprentissage collectif de la lecture labiale au CHU,
- **privilegié** l'accueil et l'information des devenus sourds et malentendants, grâce à nos permanences mensuelles,
- **assisté** à maintes réunions... pas toujours accessibles !



Notre section est maintenant reconnue, écoutée, et sollicitée.

Toutes ces actions et nos permanences, instants de partage très intense, nous ont aidés à reconnaître puis à accepter notre handicap.

La dizaine suivante est déjà commencée !

■ **Anne-Marie Choupin**

ARDDS 75

Le rendez-vous du 1^{er} mardi...

Un témoignage en forme de poème, pour parler du groupe de parole.



Ça commence comme ça
Souvent la nuit
La nuit les oreilles tendues pour
écouter les bruits
Pas les mots. Les bruits. Tout doux
un par un ils arrivent vers moi
Je les accueille, les berce. Plaisir.
Par contre pas moyen d'entendre
quand je le veux.
Efforts vains. Pas moyen.

Peur des gens qui s'approchent de
moi pour peut-être me parler un
peu. C'est encore trop.
— Qu'est ce que vous dites?
— Vous allez où comme ça? Ma
copine a le même pull que vous.
Elle l'a acheté à Vienne chez H&M.
— Quoi? Vous dites quoi là?
— À Vienne. Je dis violet à Vienne.
Accepter. Pas entendre le voyage à
Vienne qui m'intéresse.

De toutes façons, je m'en fiche, y'a
les livres... Les livres? Y disent tous
la même chose les livres de voyage
à Vienne. C'est les gens que je veux.
Je veux rire avec eux. Entendre leur
chuchotis. Dire que non c'est pas ça
plutôt ça.

Comment... Qu'est ce que vous dites?
Non, le dernier mot juste le
dernier. Vous n'avez pas besoin de
répéter toute la phrase.

Comment le dire. Me mettre sur une
chaise roulante. Mettre à mes oreilles
de petites chaises roulantes? En plus
avec mon nom ça serait pas mal.
Comment vous vous appelez déjà?
Oui mais les jambes ça va merci. La
tête aussi, encore que. Alors quoi?
Montrer les appareils. Oh mais ce
n'est rien ça, vous nous en faites tout
un plat. C'est petit, ça ne se voit pas
et puis avec ça vous entendez bien.
Oui quand je le veux, quand je le peux.
Quand je ne suis pas trop fatiguée,
quand il n'a pas trop de bruit autour,
quand vous me parlez en face pour
que je voie vos lèvres, quand vous
n'êtes pas à contre-jour, quand vous
ne portez pas de moustache, pas de
mégot, quand on est pas dans le noir,
quand vous ne parlez pas trop vite,
pas trop fort, quand, quand, quand...

Je veux entendre, je n'entends pas.
1 fois 2 fois les gens vont répéter,
vont parler plus fort.

Non pas plus fort je dis. Plus lentement
je vous prie s'il vous plaît. La troisième
fois l'interlocuteur se lasse. Elle m'en-
nuie celle-là avec ses plus fort, moins
fort, plus lentement, moins vite.
Peu à peu l'interlocuteur redevient
normal.
Inaccessible à mes oreilles cassées.
Les mots dansent dans la lumière
cachée... Comme l'intime.

Comment accepter l'inacceptable
qui sans cesse se rappelle à mon
bon souvenir, qui gâche la vie à
tous les instants. Tous les instants?

Même quand tu te réjouis d'aller au
groupe de parole du premier mardi
de chaque mois à la MDA où enfin tu
peux te laisser aller sans problème
d'écoute puisqu'il y a une boucle
magnétique et une retransmission
écrite, où tous les participants ont les
mêmes problèmes que toi et que tu
peux enfin échanger sur des thèmes
proposés par une psychologue
malentendante avec qui on peut
parler en particulier avant le Groupe
de Parole, si le besoin s'en fait sentir.

Ces rendez-vous du premier mardi
de chaque mois m'ont fait énormé-
ment de bien, m'ont fait prendre
conscience, en écoutant les autres,
en écoutant Michèle Fleurant, de
problèmes que j'avais soigneuse-
ment occultés, et peu à peu m'ont
aidée à mieux supporter mon
handicap.

Exemples de thèmes proposés :
« comment éviter la mise à l'écart
par les entendants » ; « la double
solitude du malentendant qui vit
seul » ; « l'estime de soi » ; « exprimer
ses peurs ».

■ Christine de La Chaise

Pour tout renseignement concernant les sorties et réunions écrire à l'ARDDS-Maison des associations du XX^e :
1/3 rue Frédéric Lemaître - 75020 Paris, ou sorties@ardds.org. Les permanences et cours de lecture labiale
ont lieu tous les jeudis, de 14h à 18h, hors congés scolaires au 75 rue Alexandre Dumas - 75020 Paris.

La lecture labiale

Les stages sont un temps fort de la vie associative de l'ARDDS! C'est un temps d'apprentissage, mais aussi de rencontres, de retrouvailles qui permet à chacun de recharger les accus et de reprendre confiance.



Viviers c'est fini, vive Autun !

Les sessions 2010 de lecture labiale avaient pris l'accent chantant du sud de l'Ardèche, celles de 2011 adopteront celui, plus truculent, du Morvan.

Le dossier « stage » de l'an dernier avait fait la part belle à la préparation et à l'organisation matérielle des stages. Cette année ce sont des regards croisés, sur des instants partagés, que nous vous proposons. Le regard d'artiste que Marie-Claude nous offre dans son dessin nous replonge dans l'ambiance chaleureuse de ce village, posé sur les bords du Rhône.

Solange fait part de son intérêt pour les visites, Betty raconte la démonstration d'aide technique, Jérôme son voyage en terre inconnue, et Julie, avec la fougue de sa jeunesse, nous dit sa découverte de la lecture labiale.

La parution du journal ayant été décalée d'un mois, ne tardez pas trop à vous inscrire si vous souhaitez participer aux sessions d'Autun.

■ La rédaction

Démonstration d'une aide technique

L'ARDDS a été contactée, au mois de juin, par l'AITH, une association d'ingénieurs et de techniciens parisiens pour participer à l'essai de l'amplificateur de sons : AME hiFi.

Nous avons donc saisi l'opportunité de notre stage de lecture labiale à Viviers pour essayer cette nouvelle aide auditive et les organisateurs l'ont personnellement testée avant la présentation aux stagiaires.

C'est un petit boîtier amplificateur, de la taille d'un téléphone portable, sur lequel on connecte un casque ou des écouteurs, au choix, rechargeable par batteries. Il permet d'amplifier les sons faibles, à l'intérieur ou à l'extérieur, et délivre une puissance suffisante pour les rendre correctement audibles sur les 2 oreilles. Il procure un son de qualité sur une large bande de fréquence, provenant du microphone incorporé ou du capteur incorporé de boucle d'induction magnétique, ou les deux à la fois. Pour réduire les bruits inutiles et améliorer l'intelligibilité, les sons graves sont atténués.

Cette atténuation est modulable par l'utilisateur lui-même qui peut aisément régler la tonalité en fonction de son oreille, de l'environnement ou du type de sons écoutés.

Il permet d'entendre plus distinctement les conversations en milieu bruyant par exemple.

Il paraît plutôt destiné aux surdités faibles à moyennes, cependant, l'une d'entre nous, atteinte de surdité sévère l'a tout de même essayé et a entendu très distinctement les paroles lors d'une conversation. Les stagiaires, atteints d'une surdité moyenne, qui ont testé cet amplificateur ont été vivement intéressés et convaincus par une bonne compréhension verbale.

Pour l'instant cet appareil qui n'est pas considéré comme une prothèse, ne bénéficie pas de prise en charge par la Sécurité Sociale.

Il est actuellement fabriqué en petite série et disponible à la vente. Il est vendu 800 € par l'AITH, mais seulement 640 € pour les adhérents d'associations de mal entendant. Il peut être prêté quelques jours et est garanti 2 ans, période pendant laquelle les réglages peuvent être modifiés gratuitement...

Cette association envisage une commercialisation plus étendue.

L'ARDDS est intervenue pour faciliter les contacts mais n'a aucun lien financier ou intérêt quelconque avec cette Association.

Pour tout complément d'information et commande s'adresser directement à l'AITH : aith.association@gmail.com ou par téléphone au 01 69 35 87 31.

Pour l'équipe dirigeante...

■ Béatrice Velay

Découverte de la région

Viviers est surtout connue par sa qualité d'ancienne ville épiscopale. Cette petite ville de 3 700 habitants est aussi le berceau de la famille Lafarge, dont certains membres en furent maires de 1897 à 1943.



Le château Sainte-Concorde a été construit en 1864 pour un membre de la famille.

Amorcée avec la fabrication de la chaux, l'industrie cimentière est omniprésente en Ardèche, depuis plus d'un siècle. La vallée du Rhône s'est ouverte généreusement aux exploitants, offrant côte à côte matière première et itinéraires d'écoulement du produit. Déjà avant 1830 Auguste Pavin de Lafarge était propriétaire des carrières de la montagne Saint-Victor qui domine le Rhône entre Le Teil et Viviers et en 1833, commença l'exploitation moderne des carrières avec la construction de 5 fours. Dès 1880 se développe à Viviers la construction d'une cité ouvrière avec pavillons - ceux des contremaîtres ayant un étage de plus - l'église pour tous, un magasin géré par des ouvriers, des écoles pour les enfants, des cours du soir pour les adultes, une salle de sport (escrime) et des aires de jeux (boules, quilles). En 1888, 90 ménages habitent le lieu de travail où le jeune fils deviendra bientôt ouvrier aux côtés de son père. En 1909, il existait 55 fours à bois, non compris les fours à gaz. Certains fours fonctionnent encore à l'usine Lafarge de Cruas.

Le village médiéval de Saint-Montan

Ce village recèle un potentiel archéologique extrêmement riche. Toutes les périodes, de la préhistoire au Moyen Âge, y sont largement représentées.

Au château proprement dit s'adjoint un important bourg castral, encore partiellement enfermé dans ses enceintes. La partie haute, abandonnée progressivement depuis l'époque moderne, a fait, et fait encore l'objet d'une restauration et d'une mise en valeur depuis de nombreuses années par les soins de l'Association des Amis de Saint-Montan sous le contrôle de l'architecte des Bâtiments de France de l'Ardèche.

Saint-Montan est un exemple caractéristique de village né auprès d'un château et devenu, après 10 siècles d'histoire, un véritable bourg où se mêlent toutes les architectures, du Moyen Âge à nos jours. Ce village n'était plus que ruines en 1970. Les derniers habitants l'avaient quitté en 1880 pour s'installer à proximité de leurs terres.

Ils avaient emporté avec eux tuiles, poutres, chevrons, pierres d'encadrement des portes et fenêtres pour construire un peu plus loin sur la commune.

Comment restaurer et rebâtir en partant de ruines ?

En faisant précédemment un énorme travail de déblaiement des ruines, c'est à dire déboiser, débroussailler, trier les pierres et les stocker, évacuer les remblais, transporter les matériaux sur les

lieux de travaux à l'aide de seaux et à dos d'homme dans des conditions difficiles, par des rues en pentes et en escaliers.

Avec quels moyens ?

L'aide de centaines de bénévoles (par exemple : 440 en 2001 et 300 en 2002), ainsi que de chômeurs en fin de droit qui ont apporté leur concours et leurs connaissances professionnelles.

Des subventions de l'État, la Région, le Département et la commune pour les travaux et de la Direction de la Jeunesse et des Sports pour les chantiers de jeunes. La Direction Régionale des Affaires Culturelles a apporté des aides ponctuelles.

Des fournitures ou prestations d'entreprises : par exemple Villeroy & Boch a fourni tous les carrelages et assure le secrétariat de l'Association.



Le village de Saint-Montan.

Quels sont les résultats de cette persévérance ?

Rues refaites et pavées après le passage des réseaux d'égouts, d'eau, d'électricité et de téléphone, et constructions de gîtes et de locaux divers.

La majorité du patrimoine - la chapelle et une grande partie du village médiéval - a été restaurée et entièrement financée; il ne reste que le château et des maisons dans le bas du village à restaurer.

■ Solange Guegnon

Rendez-vous en terre inconnue

Un bien-entendant découvre la surdit , avec l'aide de la plaquette du Bucodes « Comment parler   un malentendant... ».

L'histoire commence par un p riple entre amis qui avaient d cid  de d couvrir l'Art'd che en cano .

Apr s un s jour sur des sentiers fr quent s, j'avais envie d'un peu de calme et Marielle m'avait parl  des stages ARDDS qui avaient pour habitude de se d rouler dans des lieux de recueillement. J'ai trouv  l'id e int ressante... De plus, comme je travaille dans le milieu de l'automobile, il me semblait p rilleux de laisser Marielle toute seule dans sa petite voiture capricieuse... en effet, la pauvre (voiture!) connaissait de nombreuses pannes de batteries.

Me voil  donc embarqu  pour une vir e impr vue   Viviers!

Apr s un accueil chaleureux, nous avons d couvert les lieux. Et malgr  la description que m'en avait faite Marielle, je fus  tonn  de me trouver dans un environnement « neutre ». Heureusement, Marielle avait ses 10 commandements (du Bucodes) pour ramener un peu de spiritualit . Un peu surpris au premier abord, ces quelques r gles se sont r v l es indispensables pour expliquer les nombreuses situations cocasses que j'ai v cues aupr s du groupe :



Commandement 1

Placez-vous en face de lui,   sa hauteur si possible. Veillez   ce que vos l vres soient visibles.

Ce pr cepte m'a manqu  le jour de mon arriv e... Alors que nous arrivions en voiture, Marielle s'est arr t e pour parler   la personne qui s'occupait d'accueillir les participants (Reine). Et alors qu'elle parlait avec Marielle, je me suis pr sent ... et l , pas de r ponse. Sur le coup, j'ai trouv  cela bizarre! Mais j'ai bien vite compris qu'il ne fallait voir ici aucun mal!

Commandement 2

Attirez doucement l'attention de la personne avant de lui parler.

Ben l  pourtant, j' tais au courant! Mais lors du premier repas, lorsqu'on souhaite demander du pain ou du sel et qu'il n'est pas   c t  de soi, habituellement, on pose la question sans chercher forc ment   se faire remarquer. Oui mais pas ici! Il faut donc surmonter cette petite timidit  que l'on ressent, d'autant plus que je ne connaissais encore personne. Ou alors, il faut apprendre   manger les frites sans sel! mais je n' tais pas ici pour faire un r gime!

Commandement 3

Ne r p tez pas dix fois les m mes mots : n'oubliez pas qu'il doit faire un effort quand il est fatigu .  crivez si c'est difficile.

  ce niveau je n'ai jamais eu    crire pour communiquer avec les personnes du stage. Cependant j'ai  t  surpris de d couvrir le grand panneau pr sent tous les jours dans le hall d'accueil et son importance pour les participants. On y trouvait les informations importantes telles que les dates et heures des sorties, les codes de la porte du s minaire... Je dis « *surpris* » car, finalement, ces activit s  taient toujours annonc es oralement aux diff rents moments de la journ e. Et oui, les habitudes ont la vie dure... j'avais beau savoir que j' tais dans un milieu o  se trouvaient de nombreux mal entendants, si on ne se le dit pas tout le temps...

Commandements 4 et 5

Ne lui parlez pas depuis une autre pi ce, ni en lui tournant le dos. R duisez les bruits de fond. Parlez   voix  gale et naturelle.

Nous avons d cid  de partir nous balader un apr s-midi du c t  de Saint Montan.



Travers e du pierrier.

Comme la voiture de Marielle avait bien voulu démarrer (ce qui m'a évité de pousser!), nous sommes partis avec 3 participants à l'assaut de la montagne! Étant mélomane (ce qui ne veut pas dire que je n'écoute que de grands opéras...), j'apprécie beaucoup la musique en voiture. Et là, eh bien... silence. Marielle m'explique alors que si nous voulons discuter tous ensemble, il vaut mieux éviter le brouhaha de ma musique! Du coup, comme j'étais assis à la place du passager, elle m'a aussi demandé de faire son interprète auprès des passagers installés à l'arrière car elle ne pouvait évidemment pas quitter la route des yeux (ce qui nous a été salutaire à tous, soit dit en passant!).

Commandement 6

Ne cachez pas votre bouche. Ne baissez pas votre tête.

C'est pour cela que j'étais le seul barbu de tout le groupe! On m'a bien dit qu'il était difficile de faire de la lecture labiale sur une personne à barbe.

Malheureusement, quand je suis en vacances, mon rasoir l'est aussi! Et je n'ai donc rien pu faire pour cela... mais la prochaine fois, je le saurai!

Commandements 7 et 8

Ne soyez pas à contre-jour. Veillez à ce que la lumière ne l'éblouisse pas. Ne criez pas : cela déforme l'articulation et stresse votre interlocuteur.

Tout ça pour dire qu'il ne faut pas paniquer. Une chose (de plus) que j'ignorais, c'est que les troubles de l'audition sont parfois accompagnés de troubles de l'équilibre. Et il est vrai que lorsqu'on traverse un pierrier, cela est d'autant plus périlleux car manquer d'appui sur un terrain instable s'avère extrêmement difficile.

Et là, tous les commandements me reviennent en tête : comment tenter d'aider quelqu'un par la parole lorsque qu'on est derrière lui, avec le soleil dans le dos, qu'on a de la barbe, qu'on ne tient pas à lui sauter dessus pour le prévenir et tout ça, sans crier? Voici une étrange situation à vivre!



Le Vallon Pont d'Arc.

Mais je tiens quand même à dire que nous avons passé un très bon moment tous ensemble.

Commandement 9

Et souvenez-vous : vos mains, votre visage, vos gestes, tout votre corps parle. Quand les oreilles fonctionnent, voilà beaucoup de choses auxquelles on ne fait pas forcément attention.

Commandement 10

J'ajoute aussi cela...

En terre inconnue, ces 9 adages tu appliqueras, et en terrain connu tu te retrouveras.

■ Jérôme Baud

C'est pas tombé dans l'oreille d'un sourd

Le témoignage émouvant de Julie Baudouin, 24 ans, la fille d'une stagiaire.

J'ai eu l'occasion de participer pendant une semaine, à la formation de lecture labiale organisée par l'ARDDS que j'ai connue par ma maman malentendante.

J'ai trouvé gratifiant de pouvoir rencontrer différentes personnes avec des problèmes similaires, afin de pouvoir mieux ressentir les sentiments qu'elles éprouvent, et comprendre leurs difficultés.

J'ai suivi les cours donnés par des professionnels, en portant des boules Quiès pour m'investir et me rapprocher le plus possible des sensations ressenties; ceci m'a permis de me rendre compte qu'être malentendant dans la vie de tous les jours n'est pas tâche facile. C'est très fatigant, à la fois physiquement et moralement.



La difficulté rencontrée pour communiquer est dure à gérer. Pour la plupart c'est un handicap invisible, donc incompris par les autres, à la fois dans la vie professionnelle et dans la vie privée. Être malentendant signifie souvent être coupé du monde.

Ce stage permet à la fois de se perfectionner à la lecture labiale, mais apporte aussi un grand réconfort. Le plaisir de se retrouver entre personnes avec le même handicap aide à faire face ensemble aux difficultés, avec le soutien des orthophonistes. Le soulagement éprouvé pendant la semaine est de ne plus avoir l'impression de déranger en demandant de répéter. C'est peut être chose simple pour les entendants, mais ô combien importante quand c'est un supplice de tous les jours.

Je voudrais remercier l'association ARDDS ainsi que les orthophonistes pour leur accueil, leur collaboration et leur aide; leur contribution aide à faire entendre les malentendants.

■ Julie Baudouin

Prochains stages à Autun, Saône et Loire (71) en août 2011

Ces stages sont destinés aux devenus-sourds et aux malentendants qui désirent se former ou se perfectionner à la lecture labiale. Ils peuvent accueillir également des orthophonistes et des élèves-orthophonistes intéressés par l'apprentissage de l'enseignement de la lecture labiale.

Il y aura deux sessions : du mardi 16 au mardi 23 août et du mercredi 24 au mercredi 31 août.

Le programme de chaque stage consiste, le matin, en un cours magistral et des exercices de lecture labiale dispensés par des orthophonistes professionnels; les après-midi sont consacrés à des échanges entre stagiaires et orthophonistes sur leur vécu et les moyens utilisés pour compenser leur handicap et sortir de leur isolement. En outre, deux excursions en groupe sont organisées, l'une sur un après-midi, l'autre sur une journée complète.

Les participants sont logés en pension complète, en chambre individuelle ou en chambre pour deux personnes.

Pour les personnes en activité, ces stages peuvent être effectués dans le cadre de la formation professionnelle continue. Dans ce cas, le prix du stage est de 720 € pour une semaine.



Pour les personnes non prises en charge par leur entreprise, les retraités, les chômeurs, ainsi que toute autre catégorie de personnes, le prix du stage par personne est fixé à 515 € en chambre individuelle avec douche ou en chambre double avec sanitaires complets et à 445 € en chambre individuelle avec lavabo (douches et sanitaires à l'étage).

Les personnes résidant dans la région peuvent s'inscrire au stage sans hébergement ni excursions (nous consulter).

En raison du nombre limité de places et de la nécessité de réserver au plus tôt, nous vous conseillons d'envoyer très vite votre bulletin d'inscription en indiquant le séjour souhaité et en joignant un chèque de 300 € pour la réservation.

Les participants non membres de l'ARDDS devront établir, en plus, un chèque de 28 € à l'ordre de l'ARDDS (nous consulter pour les membres d'autres associations du Bucodes). Le solde devra être réglé avant le 15 mai 2011.

En cas de désistement, les personnes inscrites ne pourront obtenir le remboursement des sommes versées qu'en cas de force majeure ou bien si un remplaçant a été trouvé.

■ Jean-Pierre Loviat

Demande d'inscription aux stages d'août 2011 à Autun, Saône et Loire



À retourner à : ARDDS (inscriptions sessions de lecture labiale), Maison des associations du XX^e, 1-3 rue Frédéric Lemaître, 75020 Paris (accompagné de votre règlement)

Nom et prénom :

Adresse :

Téléphone : E-mail :

Date de naissance (facultatif) : Profession (facultatif) :

Session souhaité : Type de chambre souhaité :

Nom du colocataire si chambre double :

Avez-vous déjà suivi des séances de lecture labiale? Oui Non
 En individuel En collectif

Quand et pendant combien de temps :

Avec la méthode Jeanne Garric? Oui Non Ne sais pas

Nom de la personne à contacter en cas de besoin :

N° de téléphone de la personne à contacter en cas de besoin :

Orthophonie

« *J'entends mais je ne comprends pas!* » est la raison de la prise en charge orthophonique pour l'adulte devenu sourd. La personne devenant sourde ou malentendante rencontre une difficulté spécifique. C'est le rôle de l'orthophoniste que de l'aider à la dépasser.

Qui sont les orthophonistes ?

L'orthophoniste est le professionnel qui vient en aide aux personnes atteintes de troubles du langage et de la communication. Il travaille donc avec des enfants comme avec des adultes. Ce sont des professionnels paramédicaux titulaires du certificat de capacité d'orthophoniste. Ce diplôme est de niveau Bac+4 et est délivré par les 16 écoles d'orthophonie rattachées aux facultés de médecine. On peut recourir à leurs services, en cabinet libéral, en milieu hospitalier ou en institution. Les orthophonistes sont environ 19 000 en France.

Ce que l'orthophoniste apporte

L'orthophoniste aide la personne devenue malentendante principalement selon 3 axes :

- **Apprendre à lire sur les lèvres**
L'oreille étant défaillante, l'œil doit capter des informations visuelles complémentaires de celles perçues par l'audition. L'orthophoniste propose une méthode pratique et efficace pour apprendre à lire sur les lèvres de l'interlocuteur.
- **Optimiser la compréhension grâce à un entraînement auditif**
Les aides auditives sont nombreuses. Leur résultat peut être optimisé par un entraînement précis. Il vise à améliorer la compréhension de la parole dans le silence, dans le bruit, en cas d'interlocuteurs multiples, et la perception de la musique. Le but de l'orthophoniste est alors de faire retravailler les aires cérébrales de l'audition qui se sont « assoupies » du fait de la privation sensorielle.
- **Adopter de nouvelles techniques de communication**
Il apprend à la personne comment se positionner face à son interlocuteur pour favoriser la communication. Il l'aide aussi à expliquer ses difficultés d'audition aux autres pour éviter les échecs de communication. Enfin, il lui donne des indications pour utiliser les différents programmes de l'aide auditive et les aides techniques disponibles.

En complément, il concourt aussi à remédier à quelques phénomènes moins connus, mais fréquents, qui apparaissent en marge de la difficulté d'audition, par exemple :

- **Garder le contrôle de sa voix**
La voix de la personne s'altère sans qu'elle puisse s'en rendre compte. L'orthophoniste apprend à contrôler à la fois sa voix et son volume ainsi qu'à maîtriser son articulation qui peut se détériorer avec la déficience auditive.
- **Continuer d'intégrer le vocabulaire usuel**
La principale source d'acquisition du vocabulaire courant est la source orale. L'orthophoniste aide la personne à acquérir le vocabulaire récemment introduit dans la langue. Ceci est particulièrement important lorsque la perte auditive est installée depuis longtemps.
- **Compenser ses efforts de compréhension**
Les efforts de compréhension entraînent un surcoût au niveau de l'attention. Du fait de la perte d'audition, l'attention est principalement mobilisée par l'écoute et la compréhension. La mémorisation de ce qui est entendu et le raisonnement sont alors plus difficiles. Un entraînement spécifique est généralement nécessaire.

Qui sont les personnes concernées ?

L'indication de prescription est évidente pour une personne dont la perte auditive tonale est importante ou qui est récemment implantée cochléaire. Elle doit aussi l'être pour les personnes :

- portant des prothèses classiques chez qui les audiométries tonale et vocale sont discordantes. Autrement dit, des personnes qui peuvent entendre des sons isolés mais qui parallèlement continuent à avoir des difficultés pour comprendre la parole,
- ayant trop attendu pour se faire appareiller,
- devenues sourdes brutalement,
- qui ont du mal à comprendre la parole dans un contexte de bruit ambiant (ex. : dans la rue, au restaurant...).

Comment se passe la prise en charge de la rééducation orthophonique ?

L'orthophoniste intervient sur prescription médicale (« *bilan orthophonique avec rééducation si nécessaire* »).

La prise en charge débute toujours par un bilan (AMO 30) afin de définir les points forts et les points faibles de la personne, de cerner ses besoins et de définir les axes de la rééducation à venir.

Au terme de ce bilan, l'orthophoniste demande :

- soit 30 séances (renouvelables par 20) pour « *apprentissage de la lecture labiale* » (AMO 12),
- soit 50 séances (renouvelables par 50) pour « *maintien de la communication dans les surdités appareillées ou non, y compris en cas d'implantation cochléaire* » (AMO15,1).

Combien coûte la rééducation orthophonique ?

Les séances sont remboursées à 60% par la Sécurité Sociale, à 100% si le patient a une mutuelle. Elles durent de 30 à 45 minutes et se font à raison d'1 à 3 séances par semaine.

Les tarifs de ces actes sont fixes :

- 1 AMO 30 : 72 €
- 1 AMO 12 : 28,80 €
- 1 AMO 15,1 : 36,24 €

Comment trouver un professionnel proche de chez vous ?

Tous les orthophonistes ont le même diplôme. Il n'existe pas de spécialités comme chez les médecins.

En revanche, il est légitime de demander les coordonnées d'un professionnel ayant l'habitude de ces prises en charge spécifiques. Ceci peut être fait auprès :

- de votre médecin traitant,
- de votre médecin ORL,
- de votre audioprothésiste,
- de votre association locale de devenus sourds.

■ **Emilie Ernst**
Orthophoniste,
Docteur en Psychologie Cognitive
emilie.ernst@orange.fr

Situation des devenus sourds et malentendants en **Catalogne**

Toujours curieuse de savoir ce qu'il en est des DSME ailleurs que chez nous, j'ai pris contact, lors d'un récent voyage à Barcelone, avec l'ACAPPS.

La Catalogne

Région autonome d'Espagne, capitale Barcelone, est quasiment bilingue : espagnol et, surtout, catalan. Les cours de LL ont lieu, au choix, dans l'une ou l'autre langue. 90% des sourds ou des devenus sourds de cette région communiquent oralement.

L'ACAPPS

La Fédération des associations catalanes des parents des personnes sourdes regroupe des sourds, des devenus sourds avant et après l'acquisition du langage, des parents et des professionnels. Ils travaillent ensemble pour assurer l'égalité des conditions d'accès au marché du travail, à l'éducation et à la culture afin que la surdité ne soit plus un obstacle pour la recherche d'un emploi, l'obtention d'un diplôme ou une sortie au théâtre.

La collaboration et le soutien d'institutions publiques et privées subventionnent l'ACAPPS et rendent possible la réalisation de ses projets. Il s'agit :

- **des administrations publiques** dont les ministères du travail, de l'action sociale et de la citoyenneté, de l'éducation, l'Institut Catalan d'assistance et de service social, le secrétariat d'état à la jeunesse, le secrétariat de la politique familiale, le conseil municipal, la fondation ONCE (pour la coopération et l'intégration sociale des personnes en situation de handicap),
- **d'un partenariat avec des banques** et institutions financières (Barclays, La Caixa, Casa Madrid),
- **du soutien d'autres structures** comme Amplifon, Phonak, une association de consultants en audiologie, le centre de sous-titrage.



Casa Mila La Pedreda, Barcelone.

L'adhésion à l'ACAPPS (30 € par an) comprend l'abonnement au journal et la participation aux activités dont les cours collectifs de lecture labiale.

L'association comprend de nombreuses commissions ainsi qu'un département administratif et un département de la communication.

Ces commissions représentent les intérêts collectifs auprès des pouvoirs publics ; nombre de professionnels (psychologues, orthophonistes, travailleurs sociaux) y interviennent. Nous en présentons quelques-unes ci-dessous.

La commission SASF

Elle regroupe des parents pour partager leurs expériences et connaissances et promouvoir, pour les enfants, une utilisation précoce des moyens techniques. Elle défend leur droit à choisir les modalités éducatives de leurs enfants.

La commission SASP

Elle s'adresse aux devenus sourds ou malentendants après l'acquisition du langage. Elle favorise la participation aux activités sociales récréatives et culturelles en organisant des sorties accessibles, des groupes d'entraide et des cours de lecture labiale. Les cours de **lecture labiale** sont proposés aux adultes quel que soit le degré de déficience auditive acquise. La majorité des participants s'associent aux réunions du Groupe d'assistance mutuelle des déficients auditifs post linguaux (DAPCA).

Les cours collectifs - une demi-heure par semaine - ou individuels sont suivis en général pendant 1 ou 2 ans au siège de l'ACAPPS par une cinquantaine de personnes. La participation des malentendants est de 400 €/an pour les cours individuels, le reste étant pris en charge par le gouvernement catalan. Pas de stages.

La commission de la jeunesse

Elle s'adresse aux jeunes de 17 à 30 ans : elle défend leurs droits et organise des activités collectives. Actuellement elle travaille, avec le soutien du Secrétariat général de la jeunesse catalane, sur le projet d'une université accessible à tous.

Un travail de sensibilisation a déjà été mené auprès de six universités.

La commission des publications et de la communication

Elle publie le magazine trimestriel **Communiquer**, tiré à 1 400 exemplaires, des dépliants et brochures, organise et participe à des réunions, congrès et journées d'études, diffuse une revue mensuelle en ligne et s'occupe du site nouvellement créé :

www.acapps.org

La commission SAPS

Créée en 2004 elle vise **l'accessibilité des services** par la suppression des obstacles à la communication et à l'information en assurant la conformité avec la législation en vigueur sur l'accès universel afin que les sourds et malentendants puissent profiter des événements culturels et sociaux dans les mêmes conditions que les autres citoyens.

Elle cherche à rendre visibles les messages audio via un texte écrit et met les moyens nécessaires à cette accessibilité à la disposition des producteurs et promoteurs de spectacles audiovisuels.

À l'exception des journaux des chaînes publiques, les émissions de télévision, catalanes comme espagnoles, ne sont que partiellement sous-titrées. Le sous-titrage intégral des chaînes publiques ou privées est pour 2015.

Le bus touristique de Barcelone, ainsi qu'un certain nombre de bibliothèques, salles de conférences ou établissements disposent d'une boucle d'induction magnétique (BIM).

La commission du travail

Son but est de parvenir à l'intégration professionnelle en créant des politiques de discrimination positive et en œuvrant à l'aménagement des postes de travail afin que l'entrée sur le marché du travail des sourds et malentendants se fasse, en fonction de leur formation, dans les mêmes conditions que celle des autres citoyens.

La commission SAES

C'est un service de placement et d'intégration au travail. Une équipe de professionnels spécialisés offre un service personnalisé de conseil et d'orientation : pour rédiger un CV, préparer un entretien d'embauche, trouver une formation adéquate et assurer le suivi lors de l'insertion dans l'entreprise.



La Sagrada Família de Gaudi, Barcelone.

Une moyenne de plus de 200 personnes, dont une soixantaine de nouveaux, est prise en charge chaque année.

Le SASF

Service d'accueil, de soutien et d'orientation des familles

Les implants, la santé, l'éducation, le service social et de gestion font également l'objet d'autres commissions.

L'ACAPPS

Participe aux commissions municipales handicap, urbanisme, transport, habitat, culture.

Elle organise et participe à des programmes de recherche et anime des conférences et des journées de sensibilisation.

La vidéothèque de l'ACAPPS

Elle contient plus d'une centaine de films sous-titrés qui sont proposés au prêt et dont les notices descriptives se trouvent sur le site.

La prise en charge en Catalogne

Le remboursement par prothèse est de 900 € jusqu'à 16 ans et de 720 € par la suite; une seule prothèse est remboursée. Le prix des prothèses est séparé de celui de leur entretien. Les implants sont entièrement pris en charge. Les aides techniques sont subventionnées, en fonction des revenus, dans la limite de 50 %.

Voici quelques exemples de remboursement maximum : 800 € pour un équipement de communication FM, 100 € pour un réveil, 140 € pour un détecteur de pleurs, 480 € pour l'adaptation d'un interphone, 150 € pour une boucle magnétique au domicile, 120 € pour un téléphone fixe avec bobine amplificatrice, 5 € de l'heure avec un maximum annuel de 925 € pour l'aide d'un interprète.

Les membres d'ACAPPS bénéficient de réductions sur l'achat de matériel d'audioprothèse, ACA et aides techniques des grandes marques et de rabais sur les cours de formation liés au secteur de l'invalidité.

L'ACAPPS est membre de la Confédération espagnole des familles des personnes sourdes (FIAPAS), fiapas@fiapas.org, et du Comité catalan des représentants des personnes handicapées (COCARMI).

■ **Lumioara Billière-George**

L'auteure tient à votre disposition la version longue de ce texte.

Lecture labiale à la maison

Pour compléter les cours magistraux de lecture labiale⁽¹⁾, il est vivement recommandé de s'entraîner chez soi. On peut le faire avec des manuels et l'aide d'un répétiteur parent ou ami. On peut aussi utiliser des supports filmés à regarder sur ordinateur ou à la télévision.



L'idée d'utiliser un support filmé pour enseigner la lecture labiale n'est pas nouvelle. En 1977, le Bucodes enregistra une série d'exercices sur vidéocassette avec le concours d'une équipe d'orthophonistes chevronnés⁽²⁾ et d'un technicien du Laboratoire de Correction Auditive.

La réalisation et la duplication bénéficièrent d'une subvention de la Ville de Paris. Les cassettes dupliquées furent mises gratuitement à la disposition des associations adhérant au Bucodes. Bien que rudimentaire du point de vue de l'image et de l'animation, cette réalisation présentait des qualités pédagogiques qui, depuis, semblent n'avoir jamais été dépassées. En l'espace de 30 ans, les techniques ont cependant beaucoup progressé. Les DVD numériques ont supplanté les vidéocassettes analogiques en offrant de meilleures images, une capacité d'enregistrement renforcée et une plus grande facilité d'emploi.

Nous vous présentons aujourd'hui deux DVD de lecture labiale : le « LABIA »⁽³⁾ créé en 1999 et le « GERIP »⁽⁴⁾, récemment paru.

Le « LABIA » est un DVD d'initiation convenant davantage aux débutants qu'aux lecteurs labiaux expérimentés. Il comporte 19 leçons et met en image 240 exemples. La méthode est très analytique, exagérant volontairement le mouvement des lèvres. Pour chaque exemple s'enchaînent plusieurs plans du visage avec un grand agrandissement sur la bouche, avant que la solution écrite soit donnée. Après analyse des voyelles et consonnes, les expressions courantes sont abordées, expressions courtes qui ne dépassent jamais cinq ou six mots.

Le disque est complété par un livret de 80 pages pouvant servir pour des répétitions avec parents ou amis.

Les points forts de ce DVD sont : de belles images rapprochées, une méthode progressive, un disque très facile à installer et pouvant servir à plusieurs utilisateurs, un livret bien conçu, enfin un prix raisonnable (39 € avec le livret).

Les points faibles de ce DVD sont : une animation simpliste, une lenteur de prononciation parfois excessive, le port d'une petite moustache par l'un des locuteurs, une sonorisation déficiente, un nombre d'exercices assez faible, enfin l'absence de phrases longues dans les dernières leçons.

Le « GERIP » est un DVD d'entraînement qui va beaucoup plus loin que la simple initiation et convient donc à tous les niveaux de lecture labiale. Il comprend 4 chapitres : voyelles, consonnes, expressions, saynètes. Dans chaque chapitre, les exercices se suivent avec une difficulté croissante. L'animation, très plaisante, offre un grand choix méthodique et fait appel au jeu. Le malentendant peut non seulement travailler avec ou sans son, avec ou sans texte, mais il peut aussi choisir sa bonne interprétation dans un tableau de réponses écrites et comptabiliser ses réussites. Les expressions de la vie courante sont regroupées par catégorie (par exemple : fruits et légumes, couleurs, météo...) et par thème (au restaurant, chez le médecin, en vacances...). Les saynètes se déroulent dans des cadres particuliers. Au total plus de 850 exemples, dont près de la moitié sont consacrés à l'étude complexe des consonnes.

Les points forts de ce DVD sont : une très large gamme d'exercices allant

du plus élémentaire au plus difficile, une méthode passant progressivement de l'analytique au synthétique, un nombre important d'exercices et une animation moderne et ludique.

Les points faibles de ce DVD sont : tout d'abord une installation rendue compliquée par l'excès de protection commerciale imposé par le producteur GERIP. Après avoir inséré le disque dans le lecteur, il faut télécharger une licence d'utilisation avec un code de contrôle et demander par email à GERIP une clef, sans laquelle le disque ne démarre pas (il semble donc que le disque ne puisse pas être installé sur un lecteur de télévision). Ce DVD est « monoposte », c'est-à-dire qu'il ne peut servir que sur un seul ordinateur. Le changement d'ordinateur n'est possible qu'en passant par le contrôle de GERIP. Il n'y a pas de livret d'accompagnement. Certaines saynètes sont filmées de si loin qu'elles sont pratiquement incompréhensibles. Enfin le prix du disque (104 €) risque d'être dissuasif pour beaucoup de malentendants.

En résumé, les deux DVD n'ont pas les mêmes domaines d'application. Le « LABIA » est réservé aux débutants. Le « GERIP » convient à tous les niveaux de lecture, avec des méthodes plus générales et une animation plus moderne. Malheureusement, il est handicapé par la complexité de son installation, par son caractère monoposte et surtout par son prix élevé. Une enquête reste à faire pour savoir si les DVD d'entraînement à la lecture labiale peuvent être considérés comme du matériel d'aide technique pour les personnes handicapées et bénéficier ainsi d'une prestation de compensation délivrée par les MDPH.

■ René Cottin

⁽¹⁾ Voir le chapitre « lecture labiale » sur le site de SurdiFrance où sont données toutes les indications et références concernant l'apprentissage de la lecture labiale.

⁽²⁾ L'équipe était constituée de J. Olivaux, J. Tamboise, C. Nicolas, M. Istria, M.-C. Marçais. Ces orthophonistes, pionniers de l'enseignement de la lecture labiale, donnaient régulièrement des cours collectifs dans les associations de malentendants de la région parisienne

⁽³⁾ « LABIA pour lire sur les lèvres » de V. De Larturière et F. Muzzolini. Édition Istor - Prix : 39 € (DVD + livret). Pour passer commande, consulter site www.labia.fr.

⁽⁴⁾ « Entraînement à la lecture labiale » de B. Carbonnière. Éditions GERIP - Prix : 104 €. Pour passer commande consulter le site www.igerip.fr.

Un balcon sur la mer, de Nicole Garcia

« *Un balcon sur la mer* » est un film français réalisé par Nicole Garcia, dont la sortie est prévue le 15 décembre 2010. Dans le cadre du festival « *Retour d'image* » (festival présentant des films de qualité sur le thème du handicap et rendant accessible leur projection) nous avons pu voir ce film, en avant-première.



Ce film ne porte pas particulièrement sur le thème du handicap mais de nombreuses personnes handicapées emplissaient la salle (des mal ou non-voyants pour lesquels des casques d'audiodescription étaient mis à disposition, des handicapés moteurs, des sourds oralistes et des sourds s'exprimant en LSF).

L'histoire

Marc (Jean Dujardin) vit à Aix, avec femme et fille. Agent immobilier dans l'affaire de son beau-père, il mène une vie confortable. Il a nié son passé d'enfant en Algérie alors française. Chez ses parents, on ne parlait pas de leur exil forcé. Une négation absolue. L'enfant qu'il était, amoureux de sa voisine Cathy, a vécu heureux à Oran. Puis les bombes, la guerre, ont eu raison de ce bonheur. Vingt-cinq ans plus tard, une femme (Marie-Josée Croze) se présente à son agence pour acheter une somptueuse demeure.

Elle est mandatée par un marchand de biens sans visage. Marc reconnaît Cathy, son amour d'enfance. Après une nuit d'amour, la jeune femme disparaît. Puis, au fil des jours, un doute s'empare de Marc : qui est vraiment celle qui prétend s'appeler Cathy ? Une enquête commence. Cette femme d'affaires, tailleur et cheveux blonds, qu'il a retrouvée par hasard, va faire exploser la bombe de son passé.

Notre avis

Le film est très fort, juste, l'interprétation de Jean Dujardin est assez bouleversante. Après « *Les petits mouchoirs* » (dont tout le monde parle mais que nous n'avons pas pu voir...), la réalisatrice lui a offert un beau rôle de composition nuancé.

Marie-Josée Croze joue très bien



aussi. L'idée de retrouver un amour de jeunesse est émouvante. Qui n'a jamais croisé une ancienne idylle par le biais d'un hasard ? On croit prendre des chemins différents, et puis un beau jour, on se retrouve au détour d'un regard, d'une silhouette... Le souvenir peut parfois être synonyme de regret... Regret de quoi ? de n'avoir pas osé ? d'avoir préféré une autre vie plus confortable, moins risquée ?



Nicole Garcia connaît bien ce traumatisme d'avoir été enfant en Algérie en 1962 puisqu'elle est née et a vécu à Oran. Elle est de ceux qu'on a nommés les *piets-noirs* quand ils sont arrivés en France (quel vilain nom !). Elle non plus n'en parlait pas, a refoulé cette partie de sa vie. Faire ce film l'a obligée, des décennies plus tard, à replonger dans les eaux noires de son enfance.

Le film est plaisant. On a pu juste déplorer, lors de la projection, que l'accessibilité aux DSME (Devenus Sourds et Malentendants) fût loin d'être parfaite. Les sous-titres étaient écrits tout petit et mal réglés, ils défilaient souvent trop vite. Mais surtout, la Boucle Magnétique, promise par les organisateurs, ne fonctionnait pas du tout et les longs débats introductifs et en fin de projection, sans BM ni retranscription écrite, nous ont été incompréhensibles. Nous nous sommes sentis un peu exclus.

Merci quand même à « *Retour d'image* » de nous avoir permis de voir ce film. D'habitude nous découvrons les films français deux ans après tout le monde, à la télé, celui-là c'est en avant-première qu'il nous a été permis de le voir, chic ça change !

■ Aline Ducasse



LABORATOIRE DE CORRECTION AUDITIVE
études et applications

20, rue Thérèse, angle avenue de l'Opéra - 75001 PARIS
Tél. : 01 42 96 87 70 - Fax : 01 49 26 02 25 - Minitel : 01 47 03 95 75

Nos lecteurs nous écrivent

Poème de notre ami Gustave

Merci à vous à l'infini...
 Mon cœur comble de joie devant
 ces belles œuvres
 que vous êtes, que nous sommes
 tous!
 De ceux qui savent et de celles
 qui ont le sourire.
 Même celles et ceux
 qui m'ont souhaité ma fête!
 Vous étiez les seuls et moi!
 Merci, pour un certain temps,
 vous m'avez fait exister!
 Que nos œuvres sont belles!
 Que nos œuvres sont grandes!
 Et nous nous comblons de Joie!



■ Gustave Fégel

Visibilité des malentendants!

Ce que j'aimerais lire dans *La Caravelle*, c'est : « comment notre association peut-elle faire connaître les DSME au grand public? ». Car il faut changer le regard des autres sur les malentendants. Selon moi, il faut qu'on se montre davantage et qu'on intervienne plus souvent dans les réunions publiques, à la télé, dans les journaux et les films et documentaires; l'ARDDS doit prendre ce leadership parmi les associations de malentendants. Qu'en pensent les lecteurs?

■ Suzy Bassolé

Le permis de conduire

On apprend que les candidats sourds ou malentendants pourront bénéficier gratuitement d'une traduction LSF ou d'un codeur LPC lors des épreuves du permis de conduire. L'État, dans une note en date du 21 septembre 2010, définit les modalités de prise en charge des frais liés à la présence de traducteurs en langue des signes française (LSF) ou de codeurs en langue parlée complétée française (LPC) durant les épreuves théoriques et pratiques du permis de conduire. Or, la plupart des déficients auditifs ne connaissent ni la LSF ni la LPC!

L'accessibilité des épreuves pour les sourds oralistes, devenus sourds et malentendants appareillés, demanderait l'installation de boucles magnétiques dans les salles de cours, l'usage de micro et boucle collier pour les cours de conduite, voire de transcription écrite pour les épreuves! D'autre part, un arrêté récent spécifie que les véhicules conduits par une personne ayant une déficience auditive modérée ou moyenne, doivent être équipés de rétroviseurs bilatéraux, comme devaient déjà l'être ceux dont la déficience est sévère ou profonde.

■ Lumioara Billière-George

Échangez votre ancien décodeur et accédez au sous-titrage!

Dans la revue de l'association lyonnaise *La Sourde Oreille* de novembre, on apprend qu'il est désormais possible d'échanger son ancien décodeur Orange avec un nouveau qui capte le sous-titrage (UHD 86)!

Voilà une nouvelle qui va intéresser tous ceux qui ont un abonnement Orange.

■ Suzy Bassolé

Les œufs cocotte aux poireaux et à l'orange

Essayez ces jolies mini cocottes de toutes les couleurs, c'est très sympa sur une table...

Ingrédients pour 4 personnes

- 2 poireaux
- 1 orange
- 5 cl de jus d'orange
- Huile d'olive
- Sel
- Poivre
- 4 œufs ultra frais
- 50 cl de crème fraîche

Préparation

Nettoyer les poireaux et les émincer finement, les faire suer quelques minutes dans une sauteuse avec de l'huile d'olive. Ajouter le jus d'orange et le zeste de l'orange non traitée. Saler, poivrer. Laisser mijoter environ 20 minutes, en vérifiant de temps à autre la cuisson. Ajouter du liquide si besoin.



Préchauffer le four à 150°C. Répartir les poireaux dans 4 mini cocottes ou ramequins beurrés. Former un puits au centre et y casser un œuf, ajouter 2 cuillères à soupe de crème fraîche et cuire au four de 10 à 15 min. Servir de suite. Bon appétit!

■ Gévi